

**CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINT-HENRI
INSCRIPTION SAISON 2022-2023**

Nom de l'enfant :	Prénom de l'enfant :
Date de naissance de l'enfant (Âge min.4 ans au 30-09-2022)	Est-ce que votre enfant a déjà participé à des cours de patinage plus
Adresse de l'enfant :	
Nom du père :	Prénom du père :
Tél. père :	Courriel père :
Nom de la mère :	Prénom de la mère :
Tél. mère :	Courriel mère :
Nom du parent à qui doit être émis le reçu :	
Nom de l'entraîneur (s'il y a lieu)	No Patinage Canada
Activité choisie COVID 19 Le Club se garde le droit de modifier l'horaire pour respecter les normes de patinage Canada et de la Santé publique.	
Patinage Plus (1 cours par semaine) Du 18 septembre 2022 au 25 mars 2023	
Résident	170 \$ <input type="checkbox"/>
Non résident	270 \$ <input type="checkbox"/>
Patinage Plus avancé (compétition) (2 cours par semaine) Du 21 septembre 2022 au 25 mars 2023	
Résident	220 \$ <input type="checkbox"/>
Non résident	340 \$ <input type="checkbox"/>
***étape 4 et 5	Résident 220 \$ <input type="checkbox"/>
Patinage Star (incluant style libre, danses et habiletés)* Du 7 septembre 2022 au 25 mars 2023	
Résident	260 \$ <input type="checkbox"/>
Non résident	450 \$ <input type="checkbox"/>
<small>*Les frais d'entraîneurs privés sont à la charge du patineur **Aucune inscription ne sera faite à Patinage Canada sans le premier versement</small>	
Paiement (Par chèque à l'ordre du CPA de St-Henri – Inscrire le nom de l'enfant sur le chèque)	
<input type="checkbox"/> 1 versement le 10 octobre 2022	<input type="checkbox"/> 2 versements égaux les 10 oct. et 15 nov. 2022
<input type="checkbox"/> <u>AUTRES RENSEIGNEMENTS</u>	

Mon enfant participera au spectacle le 25 mars 2023	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mon enfant peut se tenir debout seul sur ses patins	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mon enfant peut se relever seul	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mon enfant peut avancer seul sur ses patins	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mon enfant peut reculer seul sur ses patins	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

INFORMATIONS IMPORTANTES

Annulation

Pour annuler une inscription, transmettre un avis par courriel à cpadesthenri@hotmail.com **au plus tard le 8 octobre 2022**. Aucune annulation ne sera acceptée après cette date. En cas d'annulation, une somme de **60 \$ sera conservée** par le CPA sur le coût d'inscription.

Le coût d'inscription est établi en fonction d'une saison et non d'un nombre de cours prédéterminé. **Les horaires sont sujets à changements. Si un cours devait être annulé (tournois de hockey, tempête ou autre), le CPA ne garantit pas qu'il pourra être repris et aucun remboursement ne sera accordé.**

Des frais de **25 \$** seront chargés pour tout chèque non honoré.

Politique familiale

Un rabais de 10\$ est accordé au 3^e enfant d'une même famille inscrit ainsi qu'aux enfants additionnels.

Patineurs débutants

Les patineurs débutants feront une entrée progressive selon un horaire qui vous sera communiqué.

Au plus tard le 8 octobre 2022, l'entraîneur évaluera la capacité de l'enfant à suivre le programme. Le CPA se réserve le droit d'annuler une inscription, sur recommandation de l'entraîneur, s'il s'avère que l'enfant n'est pas en mesure de suivre le programme (ex. enfant en pleurs ou qui veut constamment quitter la patinoire). Le cas échéant, le parent sera avisé de la situation avant que la décision ne soit prise et les modalités d'annulation s'appliqueront.

Compétitions

Les compétitions sont offertes aux patineurs de tous les niveaux selon les disponibilités. Une séance d'information sera offerte sur le sujet en début de saison.

Correspondance

Toute correspondance concernant les activités du CPA (compétitions, spectacle, cours annulés) sera communiquée par courriel à l'adresse fournie lors de l'inscription.

Questions ou commentaires

Les noms des administrateurs du CPA sont affichés au babillard de l'aréna. Vous pouvez également adresser vos questions ou commentaires aux administrateurs par courriel à l'adresse suivante : cpadesthenri@hotmail.com.

Règles de sécurité du CPA de St-Henri

- L'arrivée des patineurs doit se faire au moins 15 minutes avant la session.
- Les patineurs de Patinage Plus et de Patinage Plus Compétition doivent se procurer leur marque d'identification et se rendre à la chambre qui leur est assignée. **Ils doivent attendre dans la chambre qu'un responsable les invite à embarquer sur la patinoire.**
- Afin de libérer l'entrée des patineurs, les parents doivent prendre place dans les estrades. La présence de parents dans le banc des joueurs est interdite.
- La présence, dans les estrades, d'un adulte responsable de l'enfant est obligatoire. Veuillez surveiller les entrées et les sorties de votre enfant (toilette).
- Aucune personne autre que les patineurs et l'équipe d'enseignants ne peut embarquer sur la patinoire.
- Aucun patineur n'est admis sur la patinoire sans la présence d'un entraîneur.
- Le port de mitaines (de préférence) ou de gants est obligatoire.
- Le port d'un **casque de hockey homologué CSA** est obligatoire pour tous les patineurs n'ayant pas complété le niveau 5.
- Les vêtements doivent permettre le mouvement et protéger en partie contre les chutes. Un pantalon en nylon est conseillé. Les vêtements amples, les foulards et les jeans sont interdits.
- Il est interdit de manger (ex. gommes, bonbons et autres) ou de boire sur la patinoire.
- **Le respect envers autrui est de mise en tout temps.**
- Il est interdit d'adresser les commentaires directement aux assistants de programme. Veuillez plutôt en faire part à la représentante des entraîneurs ou par écrit à cpadesthenri@hotmail.com.
- Le CPA peut ajouter ou modifier les règles applicables, notamment pour tenir compte des règles imposées par la Santé publique en raison de la Covid-19.
- Quiconque ne respecte pas les règles du CPA pourra se voir se voir refuser l'accès à la patinoire ou expulser.

Engagement à respecter les règles du CPA de St-Henri

Je _____, parent de _____, confirme avoir pris connaissance de l'ensemble des règles susmentionnées, en avoir reçu une copie et m'engage à les respecter et à les faire respecter par mon enfant.

Date : _____ Signature : _____

Consentement

Je, _____, parent de _____

Initiales

Autorise le CPA de St-Henri ainsi que ses représentants et entraîneurs à donner les premiers soins à mon enfant en cas d'urgence et à requérir, s'ils le jugent appropriés, le transport en ambulance au centre hospitalier. Je m'engage à acquitter les frais d'un tel transport ;

Autorise le CPA de St-Henri à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de ses activités ou à la suite de compétitions ;

Autorise le CPA de St-Henri à diffuser ces images de mon enfant sur support papier ou électronique, sur le babillard de l'aréna de St-Henri, sur un support vidéo dans l'aréna de St-Henri, dans le programme du spectacle de fin d'année, sur support CD/DVD, sur son site Facebook et sur son site internet ainsi que dans les journaux locaux afin de souligner la participation de mon enfant à une activité du CPA de St-Henri ou, plus généralement, pour promouvoir ses activités.

Autorise le CPA de St-Henri et ses partenaires à offrir en vente libre, à l'occasion du spectacle de fin d'année, les photographies et films de mon enfant prises en prévision ou à l'occasion dudit spectacle.

Date : _____ Signature : _____